

PROTOCOLES DE SOINS

Toute application de protocole ou d'ordonnance médicale doit être écrite dans le classeur de « transmissions ciblées » prévu à cet effet.

EN CAS D'HYPERTHERMIE

➤ **Conduite à tenir en cas de température inférieure à 38°C :**

- l'hydrater en lui proposant à boire régulièrement et le rafraîchir en humidifiant les parties chaudes de son corps (visage, plis de l'aîne, nuque...),
- au départ de l'enfant, transmettre aux parents ou personne autorisée, l'hyperthermie, la prise en charge réalisée et donner les conseils à suivre à la maison.

➤ **Conduite à tenir en cas de température comprise entre 38°C et 38,5°C (en complément des mesures précédemment citées) :**

- tout enfant présentant une température égale ou supérieure à 38°C le matin en arrivant à la crèche (avec ou sans administration de doliprane) **ne sera pas admis**.
- prévenir l'infirmière ou l'infirmière puéricultrice présente dans la structure : en leur absence, prévenir l'EJE
- mettre l'enfant en couche à l'intérieur (sans body, sans turbulette)
- peser l'enfant, ou vérifier que le dernier poids relevé n'excède pas un mois,
- la température est surveillée toutes les 30 minutes,
- l'enfant sera surveillé de façon rapprochée lors de la sieste (présence à ses côtés dans ou hors dortoir)
- **si la température est mal tolérée** (geignements, risque de convulsions hyperthermiques, douleur supérieure à 4 selon EVENDOL, etc ...), lui administrer du paracétamol soit 60mg/kg/24h ou **une dose /poids** en respectant un intervalle de 6h entre chaque prise,
- prévenir par téléphone les responsables légaux de l'enfant et les conseiller de prendre contact avec un médecin si la fièvre persiste depuis plus de 48h ou si mauvaise tolérance
- en présence d'un signe associé (toux, essoufflement, éruption cutanée, diarrhée, vomissement...) les parents doivent se présenter dès que possible pour récupérer leur enfant.

➤ **Conduite à tenir en cas d'hyperthermie supérieure à 38,5°C (en complément des mesures précédemment citées) :**

- **si la température est supérieure ou égale à 38,5°C**, administrer du paracétamol soit 60mg/kg/24h ou **une dose /poids** en respectant un intervalle de 6h entre chaque prise.
- les parents doivent se présenter dès que possible pour récupérer leur enfant.

En cas d'altération de l'état général de l'enfant et présence de signe de gravité (cyanose, marbrures, hypotonie, tachycardie, respiration rapide, convulsions, tâches cutanées rouges qui ne disparaissent pas à la pression =purpura) appliquer les mesures d'urgences (Cf. Protocole en cas d'urgence)

EN CAS DE TRAUMATISME

EN CAS DE CHUTE SUR LA TETE

- **Rechercher une lésion (ecchymose, bosse, plaie...)**
- Repérer les signes de gravité : **APPEL SAMU**
 - o perte de connaissance initiale
 - o vomissements
 - o troubles de conscience ou troubles du comportement
 - o convulsions
- **CONDUITE A TENIR :**
 - o Aviser le ou la responsable qui avertira les parents et surveiller l'enfant jusqu'à son départ. Noter l'heure et les circonstances du traumatisme.
 - o Eviter de faire dormir l'enfant en cas de traumatisme à la tête afin de pouvoir le surveiller. Donner du **DOLIPRANE** si l'enfant est douloureux et s'il ne vomit pas

EN CAS DE CHUTE SUR UN MEMBRE :

- S'assurer que l'enfant peut bouger la partie atteinte de lui-même (absence de fracture sous-jacente). Prévenir le ou la responsable qui avertira les parents si nécessaire.
- Refroidir la zone atteinte (poche réfrigérante dans son enveloppe, eau très froide ou glace dans un gant).
- Appliquer délicatement une crème vasoconstrictrice : Avec pommade **HEMOCLAR pas avant 1 an**, et **arnica 3 granules x 3** par jour (douleur inférieure à 4) ou toutes les 20-30 mn si choc important. Donner du **DOLIPRANE** si douleurs supérieure ou égale à 4 (horaire de la prise à préciser pour prise en charge médicale)

EN CAS DE DOULEUR

-évaluer la douleur de l'enfant **à partir de l'échelle de douleur EVENDOL** ci-dessous.

Nom	Signe absent	Signe faible ou passager	Signe moyen ou environ la moitié du temps	Signe fort ou quasi permanent	Antalgique						
					Evaluation à l'arrivée		Evaluations suivantes après antalgique ³				
					au repos ¹ au calme (R)	à l'examen ² ou la mobilisation (M)	R	R	R	R	
Expression vocale ou verbale											
pleure <i>et/ou</i> crie <i>et/ou</i> gémit <i>et/ou</i> dit qu'il a mal	0	1	2	3							
Mimique											
a le front plissé <i>et/ou</i> les sourcils froncés <i>et/ou</i> la bouche crispée	0	1	2	3							
Mouvements											
s'agite <i>et/ou</i> se raidit <i>et/ou</i> se crispe	0	1	2	3							
Positions											
a une attitude inhabituelle <i>et/ou</i> antalgique <i>et/ou</i> se protège <i>et/ou</i> reste immobile	0	1	2	3							
Relation avec l'environnement											
peut être consolé <i>et/ou</i> s'intéresse aux jeux <i>et/ou</i> communique avec l'entourage	normale 0	diminuée 1	très diminuée 2	absente 3							
Remarques	Score total /15										
	Date et heure										
	Initiales évaluateur										

-**si score inférieur à 4** (dont action préventive) : administrer **3 granules d'Arnica 9 CH***

-**si score supérieur ou égal à 4** : administrer **1 dose/poids de Paracétamol** toutes les 6h.

En cas de douleur sur poussée dentaire (Cf. protocole)

EN CAS D'URGENCE

En présence d'un accident ou d'un trouble physique grave (ex : hyperthermie avec risque de convulsions),

- la directrice du multi-accueil,
- l'adjointe de direction,
- un membre de l'équipe pluridisciplinaire,

se réservent le droit de prendre les mesures d'urgence nécessaires concernant la santé de l'enfant en contactant :

le Centre 15 et en donnant le message téléphonique d'urgence établi (modèle près des postes téléphoniques de la structure)

Si les personnes ci-dessus orientent les parents et l'enfant vers un service d'urgence sans nécessité d'intervention médicalisée (Pompier/SAMU), téléphoner au centre 15 pour prévenir de l'arrivée de l'enfant, donner le message téléphonique et notifier l'incident dans le cahier prévu à cet effet.

L'autorisation de transférer l'enfant en cas d'urgence et d'administrer du paracétamol est donnée par les parents et validée par leurs signatures sur la fiche des autorisations, cette validation conditionne l'accueil de l'enfant.

Caroline RINCE

Responsable multi-accueil

Laëtitia PIERROT

Médecin référent

Roland DAVIET

Maire Epagny Metz-Tessy